



Section Karting

DEMANDE D'ADHESION

Nom et prénom :

Adresse :

Tel :

E-mail :

Age :

Profession :

Licence UFOLEP adulte + 18 ans à 41,50 euros

+ Option 1 (facultative) : Assurance complémentaire à 21,50 euros*

Ou + Option 2 (facultative) : Assurance complémentaire à 27,75 euros*

Licence UFOLEP jeune à 25 euros (Cette formule s'adresse aux jeunes nés entre 1993 et 1998.)

+ Option 3 (facultative) : Assurance complémentaire à 20,50 euros*

Licence UFOLEP enfant à 22 euros (Cette formule s'adresse aux enfants nés en 1999 et après.)

+ Option 3 (facultative) : Assurance complémentaire à 20,50 euros*

Dossier à renvoyer à: Sassay Moto Verte -BP 20029 - 41355 St Gervais la Forêt

Fait à

le

.

Signature :

* se reporter à la feuille suivante

Et si vous choisissiez des **garanties complémentaires sur mesure** pour optimiser votre protection ?



Il est de notre devoir de vous informer de la possibilité qui vous est offerte de souscrire, en plus des garanties de base, des garanties complémentaires plus importantes en cas d'accident corporel lié aux activités sportives.

La solution sur mesure : l'UFOLEP a souscrit un contrat collectif d'assurance pour garantir en Responsabilité Civile à la fois votre groupement sportif affilié, ses dirigeants, ses préposés, ses licenciés et pratiquants (à l'exception des risques R4 qui nécessitent la souscription d'une police particulière). Cette Multirisque Adhérents/Association peut garantir également chaque licencié en Individuelle Accident Corporel auprès de la Mutualité Accidents de la Confédération des Œuvres Laïques suivant les plafonds indiqués ci-dessous.

Les extensions proposées figurent dans le tableau ci-dessous (colonnes options) :

Nature des garanties	Garanties de base	Option 1	Option 2	Option 3*
Frais de soins accident	7.623 €	7.623 €	7.623 €	7.623 €
Prothèse dentaire par dent	336 €	336 €	336 €	336 €
Lunettes de vue et lentilles	610 €	610 €	610 €	610 €
Frais de secours et de recherches	3.049 €	3.049 €	3.049 €	3.049 €
Prestations complémentaires	458 €	1.525 €	1.525 €	1.525 €
Invalidité permanente :				
- de 1 à 50%	30.490 € x taux	76.225 € x taux	76.225 € x taux	76.225 € x taux
- de 51 à 100%	91.470 € x taux > 50% Maximum 60.980 €	228.674 € x taux > 50% Maximum 152.450 €	228.674 € x taux > 50% Maximum 152.450 €	228.674 € x taux > 50% Maximum 152.450 €
Décès accidentel	7.623 €	15.245 €	30.490 € + 7.623 € au conjoint + 3.812 € par enfant à charge (capital total maximum de 60.980 €)	7.623 €
	Compris dans l'adhésion 1,10 € par an	21,50 € par an	27,75 € par an	20,50 € par an

* Cette option 3 est réservée aux mineurs n'exerçant pas une activité salariée, ou aux étudiants jusqu'à 25 ans fiscalement à charge de leurs parents (option 1 ou 2 cependant accessible à ceux-ci).

• **Prestations complémentaires** : ces prestations compensent soit les pertes de salaire ou de revenus de l'accidenté (ou de ses parents se rendant à son chevet pour les mineurs), soit les frais de garde ou d'assistance ou de rattrapage scolaire de la victime.

• **Invalidité permanente** : les capitaux mentionnés ci-dessus sont réductibles proportionnellement au degré d'invalidité fixé par expertise.

Exemple pour la garantie de base avec une invalidité de 100% :
 30.490 € x 50%..... 15.245 €
 91.470 € x 50%..... 45.735 €
 Total..... 60.980 €

Exemple pour les garanties 1 – 2 – 3 avec une invalidité de 100% :
 76.225 € x 50%..... 38.113 €
 228.674 € x 50%..... 114.337 €
 Total..... 152.450 €

• **Décès** : l'indemnité en cas de décès de l'assuré au cours de la pratique des activités garanties est versée au profit :

- des ayants droit légaux de la victime, si celle-ci est mineure,
- au bénéficiaire désigné lors de l'adhésion si la victime est majeure, ou à défaut de bénéficiaire désigné, au conjoint de la victime, ou à défaut de ses enfants nés ou à naître ; à défaut de conjoint et d'enfants, aux ayants droit légaux.

Attestation pour les licenciés UFOLEP exerçant des activités R1, R2 ou R3

Je soussigné(e)..... licencié(e) de l'association ci-dessus mentionnée, reconnais avoir été informé(e) des garanties de base proposées avec la licence UFOLEP (dont la notice d'information m'a été remise) et des possibilités de souscription de garanties forfaitaires complémentaires.

- Je souhaite bénéficier des garanties de base
- J'atteste souscrire en outre en extension, l'option :
 1 2 3

Fait à..... le

Signature du licencié (du représentant légal pour les mineurs)
 Précédée de la mention « Lu et approuvé »

COCHER CI-DESSOUS LES ACTIVITES PRATIQUEES

(Seules les activités déclarées par l'association seront enregistrées)

REFLEXIONS – DEBATS – DEFENSE DES DROITS

- 3100 Conférences – débats
- 3101 Université populaire
- 3102 Groupe d'étude ou de recherche
- 3103 Droits de l'Homme
- 3104 Droits de l'Enfant
- 3105 Lutte contre les discriminations
- 3106 Lutte contre le racisme
- 3107 Education à la paix
- 3108 Autres : précisez
- 3109 Cercles Condorcet

FORMATION

- 3200 Formation professionnelle
- 3201 Insertion sociale
- 3202 Formation des enseignants
- 3203 Formation des bénévoles
- 3204 Formation BAFA – BAFD
- 3205 BP JEPS
- 3206 Formation aux métiers de l'animation
- 3207 Alphabétisation
- 3208 Illettrisme
- 3209 Réseau d'échanges et de savoirs
- 3210 Formation des animateurs
- 3211 DEFA DEJEPS
- 3212 Formation professionnelle sport

ACTION SOCIALE

- 3300 Gestion d'établissement d'éducation spécialisée
- 3301 Gestion d'établissement pour adultes handicapés
- 3302 Services ou missions médico-sociales
- 3303 Services ou missions sociales
- 3304 Haltes-garderies – crèches
- 3305 Accueil demandeurs d'asiles ou réfugiés
- 3306 Actions prévention jeunes
- 3307 Action d'insertion sociale
- 3308 Centres éducatifs renforcés
- 3309 Santé
- 3310 Autres

LOISIRS – VACANCES

- 1 gestion / 2 diffusion**
- 3400 Activités de détente
 - 3401 Organisation de fêtes, bals
 - 3402 Accueils de loisirs
 - 3403 Vacances pour enfants
 - 3404 Vacances pour adolescents
 - 3405 Vacances pour adultes et familles
 - 3406 Accueil de personnes en situation de handicap
 - 3407 Aide aux projets de vacances autonomes
 - 3408 Excursions
 - 3409 Organisation de voyages
 - 3410 Organisation de séjours linguistiques

ARTS ET CULTURE

Spectacle vivant

- 3500 Diffusion / Création
- 3501 Education artistique, médiation
- Pratique amateur :**
 - 3502 Arts du cirque, arts de la rue
 - 3503 Théâtre
 - 3504 Chant choral
 - 3505 Musique traditionnel, acoustique
 - 3506 Musique actuelle
 - 3507 Danses classiques et traditionnelles.
 - 3508 Danses modernes et contemporaines

- 3509 Danses urbaines
- 3510 Danses de salon

Livre, lecture, écriture

- 3520 Diffusion
- 3521 Médiation
- 3522 Pratique amateur

Arts visuels et appliqués

- 3530 Diffusion
- 3531 Education, Médiation
- Pratique amateur :**
 - 3532 Arts plastiques
 - 3533 Vidéo
 - 3534 Photographie
 - 3535 Mode

Cinéma

- 3540 Diffusion
- 3541 Education, Médiation

Culture scientifique et technique

- 3550 Club, atelier de pratique
- 3551 Sensibilisation, éducation, médiation

Culture et patrimoine

- 3560 Echanges interculturels
- 3561 Cultures régionales
- 3562 Cultures du monde
- 3563 Promotion, valorisation du patrimoine
- 3564 Chantiers de rénovation

Action culturelle tous champs artistiques

- 3570 Diffusion
- 3571 Education, médiation
- 3572 Pratique amateur
- 3573 Organisation d'évènement, précisez

COMMUNICATION ET MEDIAS

- 3580 Promotion, éducation, médiation
- 3581 Gestion et diffusion presse, radio, télévision, internet
- 3582 Création multimédia

INTERNATIONAL

- 3600 Actions de solidarité nord - sud
- 3601 Activités européennes - Prog. de coopération europ.
- 3610 Activités européennes - Fonds structurels
- 3602 Echanges franco-allemands
- 3603 Education au développement
- 3604 Rencontres internationales de jeunes
- 3605 Rencontres sportives
- 3606 Chantiers internationaux
- 3607 Voyages éducatifs internationaux
- 3608 Voyages solidaires
- 3609 Tourisme solidaire

ENVIRONNEMENT ET DEVELOPPEMENT DURABLE

- 3801 Défense, lobby
- 3802 Chantiers environnement
- 3803 Education à l'environnement
- 3804 Protection de la nature
- 3805 Promotion du commerce équitable
- 3806 Autre développement durable

ACTIVITES SCOLAIRES ET PERISCOLAIRES

- 3900 Ateliers relais
- 3901 Classes relais
- 3902 Internats (relais ou de réussite éducative)

- 3903 Animation péri-scolaire
- 3904 Radio scolaire / Journaux scolaires
- 3906 Accompagnement à la scolarité
- 3907 Lire et faire lire
- 3908 Formation des délégués élèves
- 3909 Restauration d'enfants et de jeunes
- 3910 Garderie scolaire
- 3911 Travail avec les familles
- 3912 Org. de classes de découverte (à partir de 6 jours et 4 nuits)
- 3914 Organisation de séjours éducatifs
- 3915 USEP (multisports)
- 3916 Org. de séjours scolaires courts (jusqu'à 4 jours et 3 nuits)
- 3917 Voyages scolaires éducatifs

Sports individuels – Risque 1

- 22001 Billard
- 27004 Boules
- 24001 Boomerang
- 22002 Bowling
- 24002 Cerf-volant
- 22003 Danse sportive
- 22020 Autre danse (urbaine, classique,...)
- 26004 Golf et activités golfeuses
- 22004 Gymnastique d'entretien (APE)
- 22005 Jogging
- 22010 Match d'improvisation théâtrale
- 24010 Modélisme aérien (- 25 Kg)
- 24012 Modélisme naval
- 24013 Modélisme roulant
- 29101 Multiactivités Risque 1⁽⁶⁾
- 27007 Pétanque
- 22006 Randonnées pédestres
- 22009 Raquette neige
- 22008 Sphérologie
- 22007 Yoga

Sports collectifs – Risque 2

- 25001 Base-ball
- 25002 Basket ball
- 29200 Ecole de sport labélisée⁽⁷⁾
- 25015 Floorball
- 25003 Football
- 25016 Football Américain
- 25004 Futsal
- 25005 Hand-ball
- 25006 Hockey sur gazon
- 25007 Hockey sur glace
- 25008 Inter-cross
- 25014 Kin-ball
- 25009 Korfbal
- 29102 Multiactivités Risque 2⁽⁶⁾
- 25010 Rugby
- 25011 Rugby à XIII
- 26001 Sports collectifs locaux ou traditionnels
- 25012 Volley ball
- 25013 Water-polo

Sports individuels – Risque 2

- 23011 Aïkido
- 27001 Arts du cirque
- 27002 Athlétisme
- 21001 Activités aquatiques d'entretien
- 23013 Autres arts martiaux
- 27003 Badminton
- 23020 Boxe éducative
- 23021 Boxe française
- 21020 Canoë-kayak
- 23014 Capoièra
- 21011 Char à voile
- 27020 Course d'orientation
- 27021 Course hors stade
- 26020 Epreuves combinées / raid multi-activités
- 26003 Escalade
- 27005 Escrime

- 27030 Gymnastique artistique
- 27031 Gymnastique rythmique sportive
- 27006 Haltérophilie – force athlétique - musculation
- 23010 Judo
- 23012 Karaté
- 27022 Marche sportive
- 29102 Multiactivités Risque 2⁽⁶⁾
- 21002 Natation
- 26005 Patinage sur glace
- 28003 Roller et skate
- 27014 Sarbacane
- 26002 Sports locaux ou traditionnels
- 27013 Squash
- 23015 Tai Chi Chuan
- 27008 Tennis
- 27009 Tennis de table
- 27010 Tir
- 27011 Tir à l'arc
- 27012 Twirling baton
- 27032 Trampoline
- 28020 Ski alpin
- 28021 Ski de fond – de randonnée
- 28022 Surf et autres activités neige
- 21012 Voile
- 21003 Autres activités aquatiques
- 21010 Autres activités nautiques non motorisées

Sports individuels – Risque 3

- 28010 Alpinisme et escalade sur glace
- 29002 Auto - Endurance (4 roues)
- 29003 Auto - Gymkhana auto sur terre
- 29020 Auto - Kart-cross
- 29021 Auto - Karting
- 29004 Auto - Poursuite sur terre
- 29005 Auto - Trial 4x4
- 29001 Auto - Autres sports mécaniques auto
- 26010 Biathlon – duathlon – triathlon – bike and run
- 29031 Course moto sur prairie
- 26011 Cyclo - Bicross
- 26016 Cyclo - BMX
- 26012 Cyclo - Cyclo-sport
- 26013 Cyclo - Cyclotourisme
- 26015 Cyclo - Vélo-trial-bike trial
- 26014 Cyclo - VTT
- 26021 Epreuves combinées-canyoning – raid multi-activités
- 28001 Equitation
- 29032 Endurance moto
- 29033 Moto - Mob vitesse et solex
- 29034 Moto - Cross
- 29035 Moto - Trial
- 29030 Moto - Autres sports mécaniques moto
- 21023 Motonautisme (sauf Jet-Ski)
- 29103 Multiactivités Risque 3⁽⁶⁾
- 21022 Plongée sous-marine
- 28002 Randonnées équestres
- 21030 Ski nautique
- 28004 Spéléologie
- 29006 Quad

Sports individuels – Risque 4

- (Formules d'assurance à souscrire directement auprès de la Délégation départementale APAC)*
- 21031 Jet-ski
 - 24011 Modélisme aérien (25 kg et +)
 - 24021 Parachutisme
 - 24022 ULM
 - 24023 Vol à voile
 - 24024 Vol libre
 - 24020 Autres sports aériens

ASSURANCE INDIVIDUELLE ACCIDENT

(Votre association dispose de notices individuelles précisant les tarifs et les conditions de souscription)

	Plafond	Plafond	Plafond	Plafond
Nature des garanties	Garanties de base	CIP Option 1	CIP Option 2	CIP Option 3 (8)
Frais de soins accident	7.623 €	7.623 €	7.623 €	7.623 €
Prothèse dentaire	336 € / dent	336 € / dent	336 € / dent	336 € / dent
Lunettes de vue et lentilles	610 €	610 €	610 €	610 €
Prestations complémentaires	305 € 458 € pour les licenciés UFOLEP	1.525 €	1.525 €	1.525 €
Invalidité permanente :				
- de 1 à 50%	30.490 € x taux	76.225 € x taux	76.225 € x taux	76.225 € x taux
- de 51 à 100%	91.470 € x taux > 50% Maximum 60.980 €	228.674 € x taux > 50% Maximum 152.450 €	228.674 € x taux > 50% Maximum 152.450 €	228.674 € x taux > 50% Maximum 152.450 €
Décès par accident	6.098 € 7.623 € pour les licenciés UFOLEP	15.245 €	30.490 € + 7.623 € au conjoint + 3.812 € par enfant à charge (capital total maximum de 60.980 €)	6.098 € 7.623 € pour les licenciés UFOLEP

- (6) La liste des activités doit être déposée à la Délégation départementale UFOLEP et APAC. (7) Les activités doivent se limiter à celles de risque 2 (R2), mais si une école du sport a des activités de risque 3 (R3), elle devra souscrire auprès de l'APAC une RAT à la journée ou une CAP annuelle. (8) L'option 3 est réservée aux mineurs n'exerçant pas une activité salariée et aux étudiants fiscalement à charge de leurs parents.